Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131205-2013_B564-DE
Date de télétransmission : 10/12/2013
Date de réception préfecture : 10/12/2013

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

# 2013_B564

## OBJET : Agriculture et forêt - Attribution d'une subvention à l'association CROQ'JARDIN (de la fédération départementale des foyers ruraux) pour son projet de couveuse agricole en culture expérimentale "bio intensive"

Le 5 décembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 29 novembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**
JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

**Excusé(e)s avec pouvoir :**
BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade, donne pouvoir à BOYER Michel – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BURLE Christian – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier, donne pouvoir à BUCKI Jacques – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard

**Excusé(e)s :**
ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Monsieur Christian BURLE** donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGA Interventions Economiques, Insertion, Emploi et Formation
Direction des Interventions Economiques
Service Agriculture
**BR**

**11_01**

**BUREAU DU 5 DECEMBRE 2013**

Rapporteur : Christian BURLE

**Thématique : Agriculture et Forêt**

**Objet : Attribution d'une subvention à l'association CROQ'JARDIN (de la fédération départementale des foyers ruraux) pour son projet de couveuse agricole en culture expérimentale "bio intensive"**
**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

La Communauté du pays d'Aix a initié un projet de pépinière agricole sur son territoire. Dans ce cadre, elle suit de près une structure : CROQ'JARDIN, qui démarre un projet de « mini ferme » couveuse en agro écologie, sur un demi - hectare à La Roque d'Anthéron. Il s'agit de production maraîchère dans un système « bio intensif ».
Cette association sollicite la CPA pour une aide complémentaire de 5 000 € lui permettant de soutenir ses efforts dans la mise en place de ce projet.
Le service agriculture a déjà subventionné cette association à hauteur de : 3 000 euros (€) pour son projet de jardins partagés, en 2013.

**Exposé des motifs :**

La Communauté du Pays d'Aix a initié un projet de pépinière agricole sur son territoire. Après avoir consulté les communes de la CPA sur leurs éventuels terrains disponibles pour accueillir ce projet, un cahier des charges a été bâti, et des opérateurs significatifs et susceptibles de porter un tel projet, ont été consultés. Ils sont unanimement fortement intéressés par ce projet.

CROQ'JARDIN répond aux critères requis et s'inscrit dans un projet national agro écologique. Cette association démarre un projet de couveuse de jeunes agriculteurs en production maraîchère dans un système « bio -intensif ». Dans un premier temps sur un demi – hectare, des techniques spécifiques seront enseignées aux futurs couvés. Il s'agit d'expérimenter ces techniques à forte productivité, à petite échelle. Dans un second temps, il s'agit de valider ces techniques sur des grandes surfaces agricoles.
Pour être opérationnel dès janvier 2014, ce travail et ces investissements ont été réalisés sur les fonds propres de CROQ'JARDIN; ce qui motive cette demande de subvention exceptionnelle pour 2013.

La Communauté du Pays d'Aix, initiatrice du projet de pépinières de jeunes agriculteurs, pourra, grâce à ce premier essai, aller plus loin : elle serait le moteur du projet innovant de pépinière de jeunes agriculteurs, en installant celle-ci sur un terrain lui appartenant, et en confiant le portage de ce projet à des opérateurs professionnels sélectionnés.

| N° GU | Association | Domaine d'activités | Subvention N-1 | Budget global De la manifestation | Subvention sollicitée | Subvention Proposée Par la commission | Taux de Couverture de la subvention | Convention d'objectifs Oui/non |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **CROQ'JARDIN** | Couveuse agricole en culture expérimentale « bio intensive » | 8.000 | 9.800 | 5.000 | **5.000** | 51 % | non |
| | | | | | **TOTAL** | **5.000** | | |

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales;
VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 délégant une partie des attributions du Conseil au Bureau, notamment celle sur l'approbation des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;
VU la délibération n°2013_B230 du Bureau communautaire du 16 mai 2013, relative aux versements de subventions aux associations ;
VU l'avis de la Commission développement économique et emploi – agriculture en date du 28 octobre 2013;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association CROQ'JARDIN pour la mise en œuvre du projet de « mini couveuse »;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires ainsi que signer tous les actes afférents à l'exécution de la présente délibération.

# 2013_B564

**OBJET : Agriculture et forêt - Attribution d'une subvention à l'association CROQ'JARDIN (de la fédération départementale des foyers ruraux) pour son projet de couveuse agricole en culture expérimentale "bio intensive"**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
**Maryse JOISSAINS MASINI**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS D'AIX-EN-PROVENCE N° 39

0 9 DEC. 2013